

Dimanche 3 mars 2024 – 3^{ème} dimanche de carême – Année B

Première lecture : Exode 20, 1-17

Psaume 18a (19)

Deuxième lecture : 1 Corinthiens 1, 22-25

Évangile : Jean 2, 13-25

Homélie

Nous poursuivons notre chemin de carême. L'un des buts majeurs de ce temps qui nous prépare à Pâques, c'est de nous rapprocher le plus possible de ce que le Seigneur attend de nous, non seulement individuellement, mais ensemble, en tant que peuple de Dieu, comme nous le rappelle chaque année la campagne de carême du CCFD.

Autrefois, pour vivre selon la volonté de Dieu, le peuple de la Bible avait reçu la loi par l'intermédiaire de Moïse. Une loi dont l'essentiel est contenu dans les dix commandements (première lecture). Ces dix paroles sont la règle fondamentale du peuple croyant, une règle de vie, et de vie en société. On retrouve peu ou prou, sur le fond, les mêmes principes de base dans toute les sociétés humaines. Mais dans la Bible, la loi est profondément religieuse, elle est donnée par le Seigneur lui-même. De ce point de vue, la loi n'est pas séparable de la foi, parce que les hébreux du temps de Moïse, comme nous les chrétiens d'hier et d'aujourd'hui, croient que cette loi est nécessaire à la vie, et que la vie vient de Dieu.

Vivre en relation avec le Seigneur, c'est accepter la radicalité des commandements : « tu ne tueras pas », « tu ne mentiras pas », « tu ne voleras pas », pour ne citer que les principales règles, qui n'ont en définitive pas vieilli, qui sont valables autant aujourd'hui qu'hier.

Et voilà que l'Évangile de Jean, un peu en décalage par rapport au passage de l'Exode, nous emmène au Temple de Jérusalem, où Jésus se met en colère. Autre contexte que celui de Moïse. Mais, au fond, le décalage entre les dix commandements et cette scène de l'Évangile est-il si grand qu'il n'y paraît ? Jésus, en effet, veut remettre la foi au centre, comme l'avaient fait jadis les prophètes. Ce qui suppose de retrouver le vrai sens de la loi. Aussi, si Jésus se fâche, ce n'est pas parce qu'il veut interdire le culte : c'est parce qu'on avait perverti la pratique du Temple, en utilisant comme objets de commerces les animaux destinés aux sacrifices, et en tirant bénéfice des revenus procurés par la monnaie propre au Temple, devenue source de gains purement humains, au détriment des pauvres, alors que Dieu avait donné la loi pour que règne la justice.

Ce que Jésus chasse du Temple, par un acte prophétique, c'est la prétention de certains à prendre la place de Dieu qui, justement, se révèle dans la figure des pauvres et non dans des bénéfices ou une gloire temporels. Un culte qui ment sur Dieu, qui a perdu son âme, ne peut pas avoir sa place dans l'espace sacré. C'est pourquoi Jésus ne craint pas que le Temple perverti soit détruit. Il révèle ainsi que l'ultime demeure du Seigneur n'est pas faite de mains d'homme : le véritable sanctuaire de Dieu, c'est le corps du Christ, que nous sommes invités à former en participant à l'eucharistie. Ce n'est pas à des préceptes humains qui ont perdu Dieu en cours de route, que nous communions : c'est à la vie même de celui qui, par la relation d'amour qui l'unit à son Père, se donne tout entier pour notre salut.

Que le chemin du carême nous aide à retrouver l'esprit de la loi, et non la seule lettre. Que nos sacrifices soient ceux de notre amour. Et que grandisse en nous la charité qui accueille tous les hommes, au contraire d'attitudes d'exclusion qui blessent trop souvent notre humanité, une humanité que le Seigneur aime tellement qu'il a décidé d'en faire, par amour, le lieu du salut.

P. Hugues GUINOT